



Procès-verbal de la séance du :

5 juin 2018 À 16H00

ÉDIFICE CLÉMENT

9569 rue JEAN-MILOT, LASALLE (QUÉBEC) H8R 1X8

Salon du personnel

1. Ouverture de la réunion

Madame Mimi Brunet ouvre la réunion à 16h00.

2. Constatation des présences

Membres présents :

Desrochers, Serge représentant des groupes socio-économiques

Brunet, Mimi représentante communautaire et présidente

Griffin, Marie-Ève représentante du personnel professionnel

Lefebvre, Luc représentant des enseignants

Ledoux, Jacques directeur

Membres absents :

Assi, Micheline représentante du personnel enseignant

Bolduc, Mireille représentante du personnel de soutien

Dufort, Stéphanie représentante des élèves

Lacroix, Rachel représentante du personnel enseignant

3. Questions du public

Il n'y avait pas de public à cette séance.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Mireille Bolduc propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 8.1 – Code de vie éducatif du CÉAL. L'ordre du jour est adopté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2018

Madame Marie-Ève Griffin propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 1er mai. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Correspondance reçue à l'attention du Conseil

Aucune correspondance.

7. Budget 2018 – 2019

Madame Mimi Brunet propose l'adoption du budget 2018 - 2019. Le budget est adopté à l'unanimité. *(CÉ1718-12)*

8. Critères pour l'utilisation des fonds à destination spéciale

Les membres sont d'accord pour conserver les mêmes critères concernant l'utilisation des fonds à destination spéciale. *(CÉ1718-13)*

9. Demande de budget pour l'achat de livres et d'ameublement pour la bibliothèque de l'édifice Clément.

M. Luc Lefebvre propose d'utiliser 2 500\$ du fond à destination spéciale pour l'achat de livres et d'ameublement pour la bibliothèque de l'édifice Clément. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Projet éducatif 2018 – 2022

Il est proposé par Madame Mimi Brunet de former un comité de travail pour l'élaboration du prochain projet éducatif du CÉA LaSalle. Le premier mandat de ce comité sera de proposer aux membres du conseil d'établissement un échéancier des travaux jusqu'à l'adoption du projet éducatif. Ce comité sera composé ainsi :

- Un membre du personnel enseignant de chaque édifice;
- un membre du personnel professionnel;
- un membre du personnel de soutien technique;
- un membre du personnel du soutien administratif;
- un membre du soutien manuel;
- un membre de la direction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Levée de l'assemblée à 17h30